

## **CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance Ordinaire du 14 avril 2014**

### **COMPTE-RENDU**

Le quatorze deux mil quatorze, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel JARRASSIER, maire.

Etaient présents : MM. JARRASSIER Michel – Mme BOMPAS Marie-Hélène – M. RENAUD Serge – Mme LOUIS DUPONT Brigitte – M. IRIBARREN Jean-François – Mme ARLOT Monique – MM. CHASTANET Vincent – ROUSSEL Pascal – Mme PERRY Corinne – M. BUISSET Jérôme – Mme DELURET Nathalie – M. POUTHIER Alain – Mme LOUAIL Céline – Mme DUMONTIER Dominique – M. LEPERCQ Olivier –

Mme LOUAIL Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales - CGCT).

#### **Avis sur le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2014**

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si ce procès-verbal appelle des remarques. Aucune remarque n'étant apporté, le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2014 est adopté à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES**

##### **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Monsieur le Maire rappelle que le CCAS est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire (président de droit) et comprend en nombre égal, au maximum :

*- 8 membres élus au sein du Conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,*

*- 8 membres nommés par le maire parmi des personnes non membres du conseil municipal dont un représentant des associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et un représentant des associations de personnes handicapées du département ».*

Ainsi, les membres élus et les membres nommés au sein du conseil d'administration devant être en nombre égal, le Conseil municipal doit élire, au minimum, 4 de ses membres comme membres du conseil d'administration du CCAS.

Monsieur le Maire propose de fixer le nombre des membres nommés et le nombre des membres élus du Conseil d'administration à 4.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, accepte cette proposition.

Une liste de candidats a été déposée.

Cette liste se compose comme suit :

- Liste 1 - Mme BOMPAS Marie-Hélène
- M. RENAUD Serge
- Mme LOUIS DUPONT Brigitte
- Mme PERRY Corinne

Il invite les membres du Conseil Municipal à voter soit à bulletin secret soit à main levée.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident de voter à main levée.

Les candidats figurant sur la liste conduite par Mme BOMPAS Marie-Hélène, ont été proclamés administrateurs du Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose 4 membres parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :

- Monsieur le Président de l'ADMR
- Monsieur le Président du Club de la Joie de Vivre
- un représentant de l'UDAF
- un représentant du Réseau Gériatrique du Pays Montmorillonnais

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, accepte cette proposition.

Pour les autres commissions, Monsieur le Maire propose, un vote à main levée pour chaque candidat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, accepte cette proposition et procède à l'élection des membres ci-dessous :

## **Finances – Ressources Humaines**

M. Serge RENAUD

M. Michel JARRASSIER

Mme Brigitte LOUIS DUPONT

M. Jean-François IRIBARREN

Mme Monique ARLOT

M. Vincent CHASTANET

M. Pascal ROUSSEL

Mme Nathalie DELURET

Se sont présentés au sein de cette commission :

M. Olivier LEPERCQ et Mme Dominique DUMONTIER.

Et ont obtenu les suffrages suivants : (15 votants)

M. Olivier LEPERCQ	:	11 NON	2 OUI	2 ABSTENTIONS
Mme Dominique DUMONTIER	:	11 NON	2 OUI	2 ABSTENTIONS

## **Voirie – Réseaux – Environnement**

M. Jean-François IRIBARREN

M. Pascal ROUSSEL

Mme Corinne PERRY

M. Alain POUTHIER

M. Olivier LEPERCQ

*Membre hors conseil :*

M. Jean-Michel AYRAULT

## **Bâtiments – Cimetière – Economie d'Energie**

Mme Marie-Hélène BOMPAS

M. Michel JARRASSIER

Mme Monique ARLOT

M. Vincent CHASTANET

M. Jérôme BUISSET

M. Alain POUTHIER

Mme Dominique DUMONTIER

M. Olivier LEPERCQ

## **Ecole – Temps périscolaire – Médiathèque – Centré Aéré – Conseil Municipal des enfants**

Mme Brigitte LOUIS DUPONT

Mme Marie-Hélène BOMPAS

Mme Monique ARLOT

Mme Corinne PERRY

Mme Nathalie DELURET

M. Alain POUTHIER

Mme Céline LOUAIL

*Membre hors conseil :*

Mme Valérie MOIGNER

## **Sports – Loisirs – Jeunesse**

M. Jean-François IRIBARREN

M. Pascal ROUSSEL

M. Jérôme BUISSET

Mme Céline LOUAIL

Mme Dominique DUMONTIER

*Membres hors conseil :*

M. François BOUNHOURE

Mme Marie-Claude CRESSOT

M. Stéphane DUFRESNE

Mme Véronique ROUSSEL

Mme Sophie VARENNE

Les présidents d'associations sportives

## **Comité des Fêtes – Fêtes et Cérémonies – Foire à la laine**

Mme Brigitte LOUIS DUPONT

Mme Marie-Hélène BOMPAS

M. Pascal ROUSSEL

Mme Corinne PERRY

M. Jérôme BUISSET

M. Alain POUTHIER

Mme Céline LOUAIL

*Membres hors conseil :*

M. Jean-Michel AYRAULT

M. Frédéric MADEUX

Mme Karine MADEUX

Mme Joëlle PAILLER

Les présidents d'associations

## **Bulletin Municipal – Site Internet – Communication**

Mme Marie-Hélène BOMPAS

M. Michel JARRASSIER

M. Serge RENAUD

Mme Brigitte LOUIS DUPONT

Mme Nathalie DELURET

Mme Céline LOUAIL

Mme Dominique DUMONTIER

M. Olivier LEPERCQ

*Membres hors conseil :*

Mme Joëlle PAILLER

M. Gérard USÉ

## **Relations avec les partenaires économiques**

M. Michel JARRASSIER

Mme Marie-Hélène BOMPAS

Mme Nathalie DELURET

## **Commission d'Appel d'Offres**

Président : M. Michel JARRASSIER

Membres : M. Serge RENAUD  
Mme Marie-Hélène BOMPAS  
M. Vincent CHASTANET

## Liste électorale

M. Michel JARRASSIER

Mme Marie-Hélène BOMPAS

Mme Monique ARLOT

Mme Dominique DUMONTIER

M. Olivier LEPERCQ

## Commission Communale des Impôts

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal, que pour cette commission, ils doivent désigner 24 membres (12 titulaires et 12 suppléants), mais seulement 12 (6 titulaires et 6 suppléants) seront retenues par la direction des finances publiques.

Titulaires	Suppléants
1 – M. Michel JARRASSIER (maire)	1 – Mme Joëlle PAILLER
2 – Mme Marie-Hélène BOMPAS	2 – M. Jean-Michel AYRAULT
3 – M. Serge RENAUD	3 – M. Jean-François IRIBARREN
4 – Mme Brigitte LOUIS DUPONT	4 – M. Christian VIGNES
5 – M. Pascal ROUSSEL	5 – M. Olivier de BAGLION
6 – Mme Monique ARLOT	6 – M. Hubert BREVET
7 – M. Vincent CHASTANET	7 – M. Stéphane DUFRESNE
8 – Mme Corinne PERRY	8 – M. Jean-Pierre BINARD
9 – Mme Céline LOUAIL	9 – Mme Karine MADEUX
10 – M. Olivier LEPERCQ	10 – M. Jérôme BUISSET
11 – Mme Nicole THIAUDIERE	11 – M. Michel LEROY
12 – M. Bernard ROUSSEAU (hors commune)	12 – M. Jean-Marie RESSEGAND (hors commune)

## Correspondant Défense

M. Jean-François IRIBARREN

**DÉSIGNATIONS DES DÉLÉGUÉS AUX DIVERS EPCI (Etablissements publics de  
Coopération Intercommunale)**

**ASSOCIATION DES MAIRES**

Maire : M. Michel JARRASSIER

**VIENNE SERVICES**

Titulaire : M. Michel JARRASSIER

Suppléant : M. Olivier LEPERCQ

**AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE (ATD)**

M. Jean-François IRIBARREN

**CEG DE GENÇAY**

Titulaire : Mme Brigitte LOUIS DUPONT

Titulaire : Mme Céline LOUAIL

**SYNDICAT D'EAU DE DESTILLES**

Titulaire : Mme Marie-Hélène BOMPAS

Titulaire : M. Michel JARRASSIER

**SIVEER**

- **Comité local d'Usson-du-Poitou**

Titulaire : Mme Marie-Hélène BOMPAS

Suppléant : M. Michel JARRASSIER

**VAL DE CLOUÈRE**

Titulaire : M. Pascal ROUSSEL

Titulaire : M. Jérôme BUISSET

Suppléant : Mme Dominique DUMONTIER

## **SIMER**

Titulaire : M. Michel JARRASSIER  
Suppléant : M. Jean-François IRIBARREN

## **ÉNERGIES VIENNE**

Titulaire : M. Serge RENAUD  
Suppléant : M. Olivier LEPERCQ

## **OFFICE DU TOURISME**

Titulaire : Mme Marie-Hélène BOMPAS  
Titulaire : M. Olivier LEPERCQ

## **ELAN**

Mme Monique ARLOT

## **CNAS (Comité National d'Action Sociale)**

Elu : M. Serge RENAUD  
Agent : Mme Francette BERNUCHON

## **CONSEIL D'ORIENTATION LA NOUGERAIE**

M. Michel JARRASSIER  
Mme Marie-Hélène BOMPAS  
M. Serge RENAUD  
Mme Brigitte LOUIS DUPONT  
Mme Corinne PERRY

## Versement d'indemnités au Comptable du Trésor

Monsieur le Maire rappelle que chaque année le Conseil Municipal verse une indemnité au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur municipal au titre des prestations facultatives apportées en matière de conseil et assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le versement de cette indemnité.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal émet un avis favorable au versement d'indemnités de conseil et de confection de budget au Comptable du Trésor.

## Vote des taux des contributions directes

Monsieur le Maire rappelle les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe sur les propriétés non bâties, jusqu'ici appliqués. Il est proposé que les taux d'imposition de l'année 2013 soient reconduits pour l'année 2014

<b>Produit fiscal</b>	<b>Base</b>	<b>Taux</b>	<b>Produit</b>
Habitation	950 800.00	15.29	145 377.00
Foncier bâti	728 500.00	18.37	133 825.00
Foncier non bâti	182 800.00	37.17	67 947.00
<b>TOTAL</b>			<b>347 149.00</b>

<b>Allocations compensatrices</b>	<b>Montant</b>	
Foncier non bâti	15 434.00	
Foncier bâti	6 155.00	
Habitation	31 831.00	
Professionnelle	1 688.00	
<b>TOTAL</b>		<b>55 108.00</b>

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, émet un avis favorable au maintien des taux d'imposition pour 2014.



## Lotissement Le Cormier : décision modificative

Monsieur le Maire propose le vote de crédits supplémentaires au budget Lotissement le Cormier :

- Recettes : 7 919.42€ (article 1641 Emprunt)
- Dépenses : 7 919.42€ (article 001 Déficit d'investissement reporté)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, accepte cette décision modificative au budget Lotissement le Cormier.

### Ressources Humaines

#### ❖ *Ratios Promus/Promouvables*

Monsieur le Maire expose que Madame Annick MOREAU, ATSEM 1<sup>ère</sup> classe des classes de maternelle peut prétendre à un avancement de grade. Le Conseil Municipal doit pour cela émettre un avis.

Après débats et discussions, à l'unanimité, les membres du conseil municipal :

- émettent un avis favorable à la proposition de tableau des ratios promus / promouvables tel que défini ci-dessous :

Cadre d'emploi / grade	Grade d'avancement possible	Proposition de ratio
<b>AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX</b>		
<b>ATSEM 1<sup>ère</sup> classe des classes de maternelle</b>	<b>ATSEM PRINCIPALE 2<sup>ème</sup> classe des classes de maternelle</b>	<b>100%</b>

#### ❖ *Convention CNRACL*

Monsieur le Maire explique l'objet de cette convention : le Centre de Gestion de la Fonction Publique interviendra en qualité d'intermédiaire entre la collectivité et la Caisse des Dépôts et Consignations, gestionnaire des fonds CNRACL, IRCANTEC et RAFP en matière d'information et d'intervention sur les dossiers adressés à la CNRACL. Le service « Assistance retraite » sur les dossiers CNRACL a pour objectif d'aider la collectivité territoriale en confectionnant leurs dossiers CNRACL, préalablement à l'envoi à la caisse de retraite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

## Jury criminel

Monsieur le Maire précise que pour être juré d'assise, il faut être âgé d'au moins 23 ans.

Il est procédé au tirage au sort de 3 jurés à partir de la liste électorale. Seul l'un deux, après tirage au sort par le Tribunal de Grande Instance, siègera à la Cour d'Assise.

- Mme POULARD épouse MARTIN Martine
- Mme BOURGOIN épouse DELAVEAU Josette
- M. FOURNIER Michel

## SOREGIES : Avenant à la convention Vision Plus

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a transféré au Syndicat Energies Vienne sa compétence éclairage public. Une convention VISION PLUS a été conclue avec SOREGIES à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une durée de quatre ans. Mais compte tenu de l'ampleur des travaux, ces derniers devraient s'achever au 31 décembre 2015 et non au 31 décembre 2014. La date d'effet et la durée de la convention sont remplacées par le texte suivant :

« La présente convention prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une durée de 5 ans. »

Le Conseil Municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant à cette convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

## QUESTIONS DES CONSEILLERS

Madame Monique ARLLOT :

- Prévoir l'installation d'un panneau lumineux pour signaler les manifestations.

Réponse du Maire : Ce projet est intéressant et pourra faire l'objet d'un travail en commission (quel type de panneau, le coût...)

Madame Corinne PERRY :

- Qu'en est-il de la borne camping car ?

Réponse du Maire : La borne camping car a été remise en service par le SIMER il y a environ un mois.

Monsieur Jérôme BUISSET :

- Au stade, l'eau extérieure n'est pas ouverte.

Réponse du Maire : Le service technique fera le nécessaire.

- Le portail du stade est cassé. Il y a quelques temps, une voiture est allée faire un demi-tour sur le terrain de foot. Serait-il possible de poser une chaîne, ou de faire réparer le portail ?

- Où en est le projet de poteaux et filets de protection pour le stade ?

Réponse du Maire : Un devis avait été demandé en 2013, et le montant a été inscrit au budget de cette année. Par contre, se pose la question de l'implantation.

Madame Nathalie DELURET :

- Où en est le projet de panneaux de signalisation pour les commerçant, artisans ?

Réponse du Maire : Nous sommes en possession d'un devis, et un deuxième a été demandé. La dépense est inscrite au budget 2014. Maintenant, il faut réunir la commission "voirie" pour faire aboutir le projet.

Monsieur Alain POUTHIER :

- L'APE Ecole Publique avait réservé la Salle Omnisport le week-end dernier. Il manquait de la vaisselle, et l'employée communale en charge de la vaisselle étant en arrêt, les membres de l'association ont dû faire plusieurs allers retours à leur domicile.

Serait-il possible d'avoir la personne d'astreinte pour l'emprunt de la vaisselle ?

Réponse du Maire : Il faudra réunir la commission "Ressources Humaines" afin d'étudier le problème.

Madame Dominique DUMONTIER :

- Pourquoi suis-je placée 14<sup>ème</sup> et non 15<sup>ème</sup> ?

Réponse du Maire : Le classement se fait par âge (du plus âgée au plus jeune).

- Quelles sont les fonctions des adjoints ?

Réponses des adjoints :

▫ Mme Marie-Hélène BOMPAS, 1<sup>ère</sup> adjointe : relations publiques, remplacement du Maire en cas d'absence, fêtes et cérémonies.

▫ M. Serge RENAUD, 2<sup>ème</sup> adjoint : finances, budget, ressources humaines.

▫ Mme Brigitte LOUIS DUPONT, 3<sup>ème</sup> adjointe : Ecole, Médiathèque – référente des salariées de l'école et de la Médiathèque (Mmes Annick MOREAU, Mélanie NAIL, Martine PEDROS et Alexandra PAILLER)

▫ M. Jean-François IRIBARREN, 4<sup>ème</sup> adjoint : Voirie et réseaux divers – référent du service technique, relai entre Gaël et la Mairie.

- Quand les rôles ont-ils été distribués ?

Réponse du Maire : En réunion Maire – Adjoints, le jeudi qui a suivi les élections.

Monsieur Olivier LEPERCQ :

- Regrette l'affront pour la commission Finances.

Pour conclure la séance, Monsieur le Maire fait part de deux lettres, (l'une de Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN, Sénateur, et l'autre de Monsieur Jean-Michel CLÉMENT, Député), félicitant le nouveau Conseil Municipal.

**Séance levée à 21h30**